

Sujet : Fwd: [INTERNET] EP récifs artificiels CAPBRETON

De : PREF40 pref-amenagement - 40 LANDES/PREFECTURE/DC2PAT/BUREAU DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L INGENIERIE TERRITORIALE (par AdER) <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

Date : 18/11/2020 08:47

Pour : dthiriet@interconsultant.org

Copie à : "DDTM 40 SG AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques)" <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] EP récifs artificiels CAPBRETON

Date : Wed, 18 Nov 2020 07:42:21 +0100

De : olive-man@hotmail.fr

Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR (EP recifs artificiels CAPBRETON)

Bonjour Monsieur,

Je tiens à vous faire part de mon avis plus que favorable pour ce projet de récif artificiel. En effet il n'y a que du bon dans ce type de projet.

-D'un point de vue biodiversité pour commencer. Les récifs sont de vrais refuges pour les espèces marines.

-Mais aussi économique. La création de nouveaux sites de plongée amènera forcément plus de plongeurs et donc plus de tourisme dans le secteur.

Merci et bonne journée

Cordialement

Olivier Cauzette